

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 3

Artikel: Les suisses dans l'armée néerlandaise du XVIe au XXe siècle
Autor: Kleyntjens, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses dans l'armée néerlandaise

DU XVI^e AU XX^e SIÈCLE

Les noms des généraux suisses au service de Hollande, cités au cours de cette étude, se trouvent réunis dans une liste complète, de 64 noms, chacun accompagné d'une courte note biographique. Cette liste paraîtra avec la dernière partie de ce travail.

PRÉAMBULE DE LA RÉDACTION

Le Dr J. Kleyntjens S. J., à La Haye, a eu l'heureuse idée d'envoyer à la Rédaction de la *Revue militaire suisse* une étude sur les Suisses dans l'armée néerlandaise. Nous avons transmis ce travail à un de nos collaborateurs, le major de Vallière, historien militaire, auteur de plusieurs ouvrages sur les alliances militaires des cantons suisses avec les puissances européennes. Il a lu avec grand intérêt le texte très condensé du Dr Kleyntjens. Ce texte lui a suggéré l'idée de développer et de compléter l'histoire de la collaboration militaire hollando-suisse, et de saisir cette occasion d'en donner un aperçu plus détaillé.

Il existe une littérature abondante sur le vaste sujet des troupes suisses à l'étranger : Service de France, d'Espagne, du Piémont, d'Autriche, de Naples, de Rome, d'Angleterre, de Prusse, de Bavière, de Suède. Mais les rapports entre les Provinces Unies des Pays-Bas et le Corps helvétique, entre le royaume de Hollande et la Confédération suisse, sont peu connus. Il n'existe que quelques monographies publiées par le *Neujahrsblatt der Feuerwerker Gesellschaft* de Zurich, les recherches du Dr Kleyntjens (rapports entre la Suisse et la Hollande), un chapitre de l'*Histoire militaire des Suisses* de May-de Romainmotier (Lausanne 1788), le travail de Bürkli : *Die Schweizer im Dienste der Holl. Indischen Kompagnie*.

Par contre, les archives de l'Etat, en Hollande et en Suisse, et les archives privées, sont riches en documents et en sources inexploitées et inédites sur ce sujet, qui n'attendent que d'être mises en valeur.

Nous sommes reconnaissants à M. le Dr Kleyntjens d'avoir attiré notre attention sur l'intérêt qu'il peut y avoir à reprendre et à approfondir cette étude, pour retracer un tableau d'ensemble de la vie militaire et politique intense qui a rapproché, pendant 150 ans, le peuple suisse du peuple néerlandais.

ORIGINE DU SERVICE DE HOLLANDE.

Les relations officielles entre le Corps helvétique et les *Etats généraux des sept Provinces-Unies* (Pays-Bas) remontent à la fin du XVI^e siècle. L'union d'Utrecht avait, en 1579, élu Guillaume de Nassau, le Taciturne, prince d'Orange, comme « Stadhouder » ou chef du nouvel Etat.

En 1582, les cantons protestants adressèrent une lettre de félicitations à la jeune république et reconnurent sa qualité de pays souverain. Dès lors, les relations d'amitié subsistèrent, sans interruption, entre les Provinces-Unies et les cantons suisses.

Les Suisses n'étaient pas restés spectateurs indifférents de la lutte grandiose des Hollandais contre l'Espagne, pour la conquête de leur indépendance. Le colonel *Krieg-de Bellikon*, de Zurich, servit en 1599-1600, sous Maurice de Nassau, avec cinq compagnies suisses, renforcées, les années suivantes, de plusieurs centaines de volontaires, enrôlés sans la permission des autorités de Zurich et de Berne, pour combattre sous les drapeaux d'Orange. En 1605, les Etats généraux envoyèrent *Pierre de Brederode* à Zurich, pour demander des secours d'argent et de troupes aux cantons protestants. Il n'obtint que la promesse d'empêcher le passage des troupes espagnoles à travers la Suisse.

Les cantons protestants offrirent leur médiation aux Etats généraux en guerre avec l'Angleterre, en 1653.

Le chancelier de Schaffhouse, *von Stockar*, se rendit à La Haye et à Londres, et réussit à gagner la confiance des belligérants. Ses efforts aboutirent à la conclusion de la paix entre Cromwell et de Witt.

A plusieurs reprises, cependant, en 1666 et 1668, les tentatives des Hollandais d'obtenir des troupes suisses se heurtèrent au refus des cantons, qui considéraient ces demandes comme contraires à leur alliance, renouvelée en 1663, avec Louis XIV. On vit alors *Malapert*, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas en Suisse, protester devant la Diète contre la participation des régiments suisses de France à l'invasion de la Hollande par les armées de Louis XIV. Les cantons réformés acceptèrent les réclamations réitérées de *Malapert*, et donnèrent *l'ordre de rappeler le régiment bernois d'Erlach du territoire hollandais*¹. D'autre part, Zurich et Berne autorisèrent, en 1676, le *colonel de Watteville*, de Berne, à lever un régiment de 2400 hommes, divisé en trois bataillons et douze compagnies. Ce corps, enrôlé pour dix ans, fut *la première troupe suisse régulière au service des Etats généraux*. Il se comporta vaillamment pendant la guerre de Hollande et se distingua, le 14 août 1678, à la *bataille de Saint-Denis*.

PREMIÈRE ALLIANCE DES ETATS GÉNÉRAUX
DES PROVINCES-UNIES AVEC LES CANTONS SUISSES.

La révocation de l'Edit de Nantes et les persécutions dont les Huguenots furent victimes, soulevèrent l'indignation des cantons protestants contre Louis XIV. A Zurich, les pasteurs condamnaient l'alliance française du haut de la chaire ; comme au temps de Zwingli, ils appelaient le roi de France « le fléau de Dieu ». Les fugitifs, réfugiés en Suisse, par dizaines de milliers, maudissaient l'intolérance du roi très-chrétien, et répandaient autour d'eux un état d'esprit hostile à la France. Tous les efforts de l'ambassadeur de France en Suisse, Jean Amelot, marquis de Gournay, ne purent détourner les cinq cantons réformés et la ville de Saint-Gall, de signer, le 10 mars 1690, à Zurich, un *traité d'alliance offensive et défensive avec S. M. britannique pour le service des Etats généraux*, car entre

¹ Archives fédérales 5970 (1673 III. 11-25).

temps, Guillaume d'Orange était devenu roi d'Angleterre.

Cette alliance devint vite populaire, surtout dans le Pays de Vaud, encombré de gentilhommes oisifs que le patriciat bernois écartait du pouvoir, et à Zurich où le service de France était interdit depuis 1690. Les *Lochmann*, les *Werdmüller*, les *Escher*, les *Koller*, les *Edlibach*, les *Oberkan*, se firent remarquer dans les guerres que la Hollande allait entreprendre¹. Les sujets vaudois parvinrent aux plus hautes situations dans l'armée hollandaise : les *de Goumoëns*, *de Mestral*, *de Chandieu*, *de Crousaz*, *de Polier*, *de Constant*, *de Sacconay*, *Roguin*, éprouvèrent quelque satisfaction à voir leurs services récompensés et leurs mérites reconnus. « Vous ne pouvez avoir de troupes plus affectionnées que les Suisses, dont le gouvernement est le même que le vôtre », disait le duc de Holstein aux Etats généraux. La bonhomie et la simplicité hollandaise plurent aux soldats des cantons ; les mœurs de leurs nouveaux alliés ressemblaient à celles de leur patrie. « Le luxe des habits, les livrées coûteuses, les festins et autres dépenses qui servent à faciliter l'avancement et tiennent lieu parfois de qualités militaires, sont méprisés en Hollande », disait le *comte de Dohna*, en 1672, dans son projet de contrat pour le recrutement d'un régiment bernois². La tenue des officiers ne rappelait en rien la somptueuse extravagance des Français. Un capitaine se contentait d'un valet et d'un seul cheval, tandis qu'en France on voyait de simples sous-lieutenants entretenir trois chevaux de prix et plusieurs laquais, et se ruiner, eux et leurs familles, par des dépenses au-dessus de leurs moyens.

Pierre de Valckenier, envoyé extraordinaire des Etats généraux en Suisse, se mit en rapport avec le gouvernement de Zurich. Après de longues discussions, on tomba d'accord

¹ Le canton de Zurich est un de ceux qui eurent le plus de rapports avec la République des VII Provinces Unies, et, après 1813, avec le royaume des Pays-Bas. (D^r J. Kleyntjens S.J.). Cf. *Neujahrsblatt* LXV, édité par la « Feuerwerker-Gesellschaft », à Zurich, année 1871. *May-de Romainmôtier*, Histoire militaire des Suisses II, p. 285.

² *Neujahrsblatt* der « Feuerwerker-Gesellschaft ». Zurich 1875, V^e cahier, p. 4 : *Der Dienst in Holland*.

pour signer une convention, en mai 1695, stipulant l'organisation d'un « bataillon de défense ou de garnison » qui devait être employé uniquement en Hollande, pour assurer la sécurité du territoire. On créa ensuite un « bataillon d'attaque ou de campagne » qui devait servir au dehors des frontières. Les états-majors étaient composés d'officiers zuricois. *Jean-Henri Lochmann*, ancien capitaine au régiment des gardes suisses de France, reçut le commandement du bataillon de garnison, *Henri Escher*, celui du bataillon de campagne. Le régiment du colonel bernois *Jean-Rodolphe d'Erlach*, formé en 1692, passa au colonel *de Tscharnier*. M. de Valckenier obtint de Leurs Excellences de Berne un deuxième régiment commandé par le colonel *Albert de Mülinen*, puis un troisième, celui du colonel *de Muralt*. Les Grisons formèrent un régiment de même composition (à deux bataillons de 800 hommes chacun), qui eut comme chef le colonel *de Cappol*.

En 1689, le prince d'Orange avait détrôné son beau-père Jacques II d'Angleterre, et s'était fait couronner roi de Grande-Bretagne à Westminster, sous le nom de *Guillaume III*. Il annonça son avènement au trône au Corps helvétique. Zurich, Berne et Schaffhouse répondirent par une lettre de félicitations. Le roi Guillaume conservait le titre de stadhouder et d'amiral des Provinces-Unies.

Les Etats généraux signèrent en 1697, un accord avec le colonel *de Sacconay*, seigneur de Bursinel dans le Pays de Vaud, ancien capitaine aux Gardes-suisse de France, pour faire passer son régiment du service de Savoie à celui des Pays-Bas. Ce corps avait combattu pendant trois ans au Piémont, jusqu'à la paix de Ryswick. Recruté dans les cantons de Berne et de Zurich, il comptait beaucoup d'officiers et de soldats vaudois dans ses rangs : le lieutenant-colonel *de Mestral*, le major *de Chandieu*, le quartier-maître *Desvignes*, l'aide-major *Davel*. La hardiesse des assauts de Sacconay, et l'excellente discipline de ce régiment, attirèrent l'attention du prince Eugène de Savoie, aux sièges de *Kaiserswerth*, *Venloo*, *Rure-*

monde, Liège, Huy et Limbourg, de 1702 à 1704. Sacconay fut présenté au roi Guillaume par lord Galloway, et parvint au grade de *brigadier-général, commandant de la forteresse de Berg-op-Zoom*.

Afin de témoigner aux Suisses leur reconnaissance pour les services rendus aux Etats maritimes, le roi Guillaume III et les Etats généraux avaient décidé, en 1698, de donner le titre de *colonel-général des Suisses et Grisons au comte d'Albemarle*, pair d'Angleterre, baron de Keppel en Hollande, général de cavalerie, et de lui attribuer des compétences étendues.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE.

Au moment où la *guerre de la succession d'Espagne* allait éclater, les Etats généraux avaient à leur service six régiments suisses de 1600 hommes chacun, soit 9600 hommes au total. La guerre débuta dans les Flandres où les Suisses de Hollande servirent dans l'armée du prince d'Orange. Le *colonel de Mural* fut mortellement blessé devant Kaiserswerth. Lors de la *surprise de Huy*, en 1702, un détachement suisse formé de 500 hommes des régiments de Tscharnier, de Montmollin et de Sacconay, sous les ordres du *lieutenant-colonel Rolaz-du Rosay* (Pays de Vaud), attaqué par dix compagnies de grenadiers français, 400 cavaliers et six canons, se retrancha dans le château, et se défendit avec vigueur jusqu'à ce que la garnison de Maestricht accourût pour le dégager.

La *citadelle de Liège* fut emportée d'assaut par les *régiments de Tscharnier, de May, de Cappol, de Montmollin et de Sacconay*. Ces régiments se trouvèrent en 1703 au *siège de Bonn*, à la *prise de Limbourg*, à *Ulm* contre le maréchal de Villeroy, à *Donauwerth* où l'armée anglo-hollando-suisse du duc de Marlborough remporta une éclatante victoire. Les régiments suisses de Hollande contribuèrent au succès d'*Hoechstett* (1704) sur le maréchal Tallard. Cette rencontre meurtrière coûta la vie au

colonel *Charles de Montmollin* et à son frère *François*, lieutenant-colonel, dont la carrière, à tous deux, s'annonçait brillante. Plusieurs centaines de Suisses tombèrent autour de *Blenheim*. Les régiments *Tscharner*, *Sacsonay*, *Montmollin* et *May* culbutèrent les deux premières lignes françaises.

L'année suivante les Suisses de Hollande méritèrent les éloges du prince d'Orange, du duc de Malborough, du prince Eugène de Savoie, au défilé de *Nodoue*, à *Anvers*, à *Malines*, à *Ramillies*, en 1706, sous le *feld-maréchal d'Ouverkerque*. Les régiments de *Chambrier* et de *Cappol* furent très éprouvés au siège de *Menin*. Le colonel de *Chambrier* y fut dangereusement blessé et le *brigadier-général de Cappol* tué.

Les campagnes de 1707 à 1709, désastreuses pour Louis XIV, mirent à une rude épreuve ses généraux, le duc de Vendôme, le duc de Bourgogne, le maréchal de Villeroy. Il y avait alors en Hollande les corps suisses suivants¹:

Bataillon *Escher* (Zurich), dit de garnison.

» *Dohna*, baron de *Coppet*, dit de campagne.

Régiment de *Tscharner* (Berne).

» de *May* (Berne).

» de *Muralt* (Berne).

» de *Sacsonay* (Berne et Vaud).

» de *Cappol* (Grisons).

» de *Montmollin* (Neuchâtel).

Soit, au total, 11 500 hommes.

Samuel de Constant-d'Hermenches (Pays de Vaud), capitaine au régiment de *Sacsonay*, eut son heure de gloire à la bataille de *Ramillies*. Le duc de Marlborough, emporté par son ardeur, s'était trouvé tout à coup enveloppé par les escadrons

¹ Sur la demande instante de Guillaume III, sept régiments suisses renforcèrent l'armée hollandaise. Ils se distinguèrent dans les combats livrés près de *Kaiserswerth*, *Venlo*, *Ruremonde* et *Maestricht*. D^r J. Kleintjens. Cf. R. de STEIGER: « Coup d'œil général sur l'histoire militaire des Suisses au service étranger. (*Archiv für Schweizergeschichte* XVII, 1860.) »

français ; Constant s'aperçut de la situation critique de son général et parvint à le dégager par une manœuvre habile. Pour le récompenser de cette action d'éclat, le capitaine de Constant fut désigné comme premier aide de camp du duc d'Albemarle, colonel-général des Suisses. Samuel de Constant passa général-major en 1742, et *lieutenant-général* en 1748. Il mourut à Lausanne, en 1756, âgé de quatre-vingts ans.

Près de *Winnendahl*, le régiment *Hirzel* s'acquit une solide réputation en escortant un convoi de vivres qui se trouva attaqué par de nombreux escadrons français. Il résista pendant de longues heures, sans se laisser ébranler, et donna le temps au général anglais Webb d'intervenir et de rétablir la situation. En décembre 1708, plus de 900 Suisses périrent de froid au *siège de Gand*.

Le malheur s'acharnait sur la France. A la cruelle journée de *Malplaquet* (1709) les régiments suisses de Hollande avaient pour colonels : *de Chambrier* (Neuchâtel), *Hirzel* (Zurich), *Schmidt-de Grünegg* (Grisons), *de May* (Berne), *de Stürler* (Berne), *de Mestral* (Vaud).

L'attaque des retranchements français palissadés leur coûta quelques milliers de morts et de blessés, les deux tiers de leurs effectifs. Le prince d'Orange se mit à la tête des six régiments suisses, descendit de cheval, alla droit au régiment de May, se découvrit et prit le drapeau à croix blanche, aux flammes rouges et noires, des mains de l'enseigne stupéfait, et planta les couleurs de Berne, après trois attaques successives, sur le parapet de la position française, couronnée par les uniformes bleus des Suisses de Hollande. Le colonel *Daniel de Chambrier* avait reçu deux blessures devant son régiment décimé. Il guérit et fut nommé général-major et gouverneur du jeune prince d'Orange. Il avait débuté comme lieutenant, à l'âge de vingt et un ans, au service du duc Victor Amédée de Savoie. En 1698, il passa au régiment de Muralt, en Hollande, comme major, et succéda au colonel de Montmollin, tué à *Höchstett*, à la tête du régiment de Neuchâtel.

Le régiment de May perdit 20 officiers et 581 soldats à Malplaquet ; les compagnies *de Graffenried* et *de Goumoëns* n'avaient plus d'officiers, le régiment *Schmidt* 36 officiers et 535 soldats, *de Mestral* 50 officiers et 585 soldats, *Hirzel* n'avait plus qu'un seul officier et *Stürler* était réduit à 70 hommes ramenés par l'enseigne Emmanuel de Watteville.

Le soir de la bataille, le duc de Marlborough vit passer les six régiments suisses. Devant les débris de celui de Mestral, marchait un enfant de quinze ans, l'enseigne *François de Crousaz*, de Lausanne. Seul officier survivant, il serrait contre lui le drapeau déchiré qui avait failli lui coûter la vie et qu'il avait si bien défendu¹. Le lieutenant *Victor de Stürler*, blessé lui-même, avait rassemblé les survivants du régiment *Hirzel*. Un cadet-grenadier, *Jérôme Linder*, de Bâle, deux blessures, nommé lieutenant sur le champ de bataille par le *major de Constant*, marchait en tête de sa compagnie. Nous le retrouverons plus tard maréchal de camp. Princes et généraux saluèrent le défilé tragique des Suisses.

La prise de Mons par les Alliés termina la campagne de 1709.

Les malheurs de la France et les rigueurs de l'hiver 1709-1710, qui anéantirent les récoltes, loin de décourager Louis XIV, décuplèrent son énergie et sa volonté de résistance. Le maréchal de Villars couvrit Valenciennes, le Quesnoy et Landrecies par un camp retranché ; mais *Douai* tomba aux mains du prince d'Orange qui avait sous ses ordres les régiments suisses *de Stürler*, *de May*, *de Mestral* et *Schmidt-de Grüneegg*. Le colonel *Frédéric de Diesbach*, de Fribourg, amena un nouveau régiment de 1600 hommes en Hollande, et le capitaine *Lullin*, de Genève, une compagnie de chasseurs.

Louis XIV, réduit à s'humilier devant les Hollandais qu'il avait traités avec tant de hauteur, fit faire des offres de paix à ses ennemis par le marquis de Torcy, son ministre

¹ François de Crousaz termine sa carrière comme lieutenant-général en Saxe. (Né au château de Glérolles, près Rivaz (Vaud), en 1696.)

des Affaires étrangères. Elles furent repoussées. Le roi se vit forcé de continuer la lutte. Après de nouveaux revers, la France, épuisée d'hommes et d'argent, fut sauvée à *Denain*, en 1712, par le maréchal de Villars, qui remporta une victoire complète sur le prince Eugène et l'armée hollando-anglaise. Les plans d'attaque de Denain avaient été tracés par le lieutenant-général *Jean-Florent de Vallière*, chef de l'artillerie et du génie de l'armée française, originaire du Pays de Vaud. Le comte d'Albemarle, cerné dans l'abbaye de Denain, rendit son épée à Villars. Les débris de 17 bataillons hollandais déposèrent les armes, prisonniers des Français. Les régiments *Hirzel* et *Schmitt* furent anéantis.

Le lieutenant-général *Dohna*, baron de *Coppet* (Pays de Vaud) trouva la mort en cherchant à rallier l'infanterie hollandaise. Près du pont de l'Escaut détruit par les Français, un groupe d'habits bleus se serrait autour d'un drapeau à croix blanche, flammes rouges et noires, du régiment de Chambrier. Le porte-enseigne, *sous-lieutenant de Chambrier*, était blessé, autour de lui sa garde se faisait tuer. Resté seul, il refusa de se rendre ; l'ennemi n'aura pas son drapeau. L'étoffe précieuse enroulée autour de son corps, il se jeta dans la rivière, et les flots se refermèrent sur lui. Le régiment *de Werdmüller* (Zurich) fut en partie détruit à la défense des fortifications de Denain.

L'armée française avait repris confiance. Une grande partie des places du Nord et de l'Est se rendirent à Villars : *Marchiennes*, *Douai*, *Le Quesnoy*, *Bouchain*, *Landau*, *Landrecies*. Les magasins de vivres et de munitions des Alliés tombèrent aux mains des Français.

Le congrès d'*Utrecht* (1712-1713) termina cette guerre de la succession d'Espagne qui durait depuis dix ans. L'empereur Charles VI n'accepta la paix avec Louis XIV qu'au traité de *Rastatt*, ratifié le 7 septembre 1714, à *Baden*, en Suisse.

ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE DES PROVINCES UNIES
AVEC LA RÉPUBLIQUE DE BERNE ET LES GRISONS
GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE
ET GUERRE DE SEPT ANS

La République de Berne désirait s'allier plus étroitement avec les Provinces-Unies. Elle envoya à La Haye, avec ses pleins pouvoirs, *Jean-Louis de Pesme, seigneur de Saint-Saphorin*¹ (Pays de Vaud) général major au service impérial. Il conclut, en 1712, *un pacte et un traité d'union avec les Etats généraux*, au nom des seigneurs, l'avoyer, petit et grand Conseil de la République et canton de Berne. Les parties contractantes estimaient utile de conclure « une étroite et perpétuelle union défensive, qui puisse servir à leur maintien et conservation réciproques, et à cimenter indissolublement les sentiments d'amitié et de confiance qu'ils ont eu, jusqu'ici, les uns pour les autres ». Les deux pays s'engageaient à se secourir réciproquement en cas d'attaque. Le canton de Berne mettait à la disposition de Leurs Hautes Puissances *24 compagnies*. En cas de danger, Berne devait fournir *une nouvelle levée de 4000 hommes*. D'autre part, Leurs Hautes Puissances s'engageaient envers la République de Berne à la défense de la ville de Berne et à celle des pays qui sont sous sa domination et sur lesquels elle a droit de souveraineté, le Pays de Vaud et l'Argovie, ainsi qu'à la défense de ses combourgeois et de la ville de Genève, qui est sa barrière. Ces combourgeois sont les comtés de Neuchâtel et de Valangin, Bienne, la Neuveville, la vallée de Moûtier Grand-Val et Saint-Imier.

La question des subsides de guerre, du recrutement, de la répartition des compagnies en deux ou trois régiments, de la nomination des officiers, faisait l'objet de plusieurs articles.

¹ Créateur de la marine de guerre autrichienne. Vice-amiral, un des plus grands diplomates de son temps, ambassadeur d'Angleterre à Vienne et lieutenant-général, 1668-1737.

Les alliances du louable canton de Berne avec le Corps helvétique, la couronne de France et la sérénissime maison d'Autriche, étaient réservées. Sa Majesté la reine de Grande-Bretagne était en droit d'entrer dans ce traité d'union, ainsi que les autres membres protestants du Corps helvétique (signé à La Haye, le 21 juin 1712).

En 1713, les Ligues Grises conclurent avec les Etats généraux, un même traité d'alliance.

Après la réorganisation de 1715, il y eut en Hollande 32 compagnies de Zurich, 16 de Berne, 5 des Grisons, 2 de Bâle et 2 de Neuchâtel, formant 4 régiments¹, au lieu de 7, ce qui représentait une diminution de 5000 hommes. Cependant, six bataillons suisses de Hollande prirent part, en 1715, à la *campagne d'Ecosse*, dans l'armée du roi d'Angleterre Georges I^{er}, contre le prétendant au trône Jacques Stuart, qui tentait de reprendre la couronne britannique à la maison d'Orange-Nassau, avec l'appui des montagnards écossais, tentative brisée par la défaite de *Perth*. Une nouvelle révolte, en 1719, nécessita, une fois encore, l'envoi d'un corps expéditionnaire dans lequel le régiment suisse de *Goumoëns*-Hollande était l'élément le plus solide.

La paix semblait provisoirement rétablie en Europe. Les Pays-Bas licencièrent une vingtaine d'unités suisses. En 1726, toutes les compagnies furent réduites à 100 hommes puis rétablies à 150 hommes, au début de la *guerre de la succession d'Autriche*, en 1741. Cette année-là, les *régiments de Constant* (Berne et Vaud) et de *Stürler* (Schaffhouse, Saint-Gall, Appenzell, Glaris) reçurent leur formation définitive et permanente qui subsista jusqu'à la fin du siècle. L'effectif des troupes suisses qui avait été abaissé à 1200 hommes par régiment, remonta à 1800 et atteignit de nouveau 2400 en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle.

¹ ERISMANN : *Blätter für bernische Geschichte*, I, 1916, p. 51. (Cité par le Dr Kleyntjens.)

Leurs Hautes Puissances des Etats généraux décidèrent alors de créer un *régiment des Gardes-suisse*s, corps privilégié, sur le modèle des Gardes-suisses de France. Le colonel *Alexandre de Watteville*, de Berne, en reçut le commandement. Il était entré à 19 ans au service des Pays-Bas, comme enseigne au régiment bernois de Goumoëns.

En 1748, l'armée hollandaise comptait 9 régiments suisses :

	<i>hommes</i>
2 bataillons du régiment des Gardes-suisses	1600
3 bataillons du Régim. Vieux-Stürler (Berne)	2400
3 » » de Constant (Berne et Vaud)	2400
3 » » de Planta (Grisons)	2400
3 » » Hirzel (Zurich)	2400
3 » » de Graffenried (Berne).	2400
3 » » Jeune-Stürler (Suisse orientale)	2400
3 » » de Chambrier (Neuchâtel).	2400
3 » » de Budé (Genève).	2400
	Total 21000

soit 9 régiments (26 bataillons).

Dans la guerre qui venait de se terminer, 41 régiments suisses (83 500 hommes) avaient servi à l'étranger, soit 11 régiments en France, 9 en Hollande, 7 en Espagne, 4 à Naples, 3 en Autriche, 6 au Piémont, 1 en Pologne.

La *guerre de la succession d'Autriche*, de 1740 à 1748, mit la Hollande dans une situation difficile. Les troupes suisses montrèrent les qualités de bravoure et de discipline qui leur avaient acquis la reconnaissance du peuple néerlandais, lors de la guerre de la succession d'Espagne. Mais, les Suisses eurent le malheur de se trouver sous les ordres de généraux incapables, qui paralysèrent souvent les décisions de leurs colonels. Au *siège d'Ypres*, le *régiment de Constant*, au *siège de Tournay* celui d'*Hirzel* se comportèrent fort honorablement. A la bataille de *Fontenoy* (11 mai 1745), les *régiments de Constant*, de *Sturler* et de *Salis*, placés en réserve, durent subir

inutilement, sans bouger, le feu meurtrier de l'artillerie française qui les foudroya pendant plusieurs heures. Le général hollandais Cronstrom, malgré les représentations réitérées du colonel de Sturler qui demandait, au nom des chefs suisses, à passer à l'attaque, refusa de faire droit à ce désir bien légitime. Les Suisses passaient pour irrésistibles à l'offensive, principe tactique auquel ils étaient restés fidèles, depuis la période héroïque de leur histoire.

Au siège de Bruxelles, les chefs de neuf bataillons suisses et de six bataillons hollandais de la garnison, approuvèrent le plan du colonel Sturler de tenter une sortie de nuit, afin de rompre l'investissement de la ville par le maréchal de Saxe. Les dispositions prises furent rendues inutiles par ordre du commandant de la garnison, qui sacrifia quinze bataillons d'élite, par une capitulation peu glorieuse, ressentie comme une humiliation. Le *major de May* défendit vigoureusement *Nivelle*. A l'assaut de *Berg-op-Zoom*, les Suisses repoussèrent les assauts avec leur ténacité habituelle.

Sur d'autres fronts, les troupes suisses de France et d'Espagne prouvèrent leur endurance et leur hardiesse, dans les Hautes-Alpes, en Savoie, dans le comté de Nice. Le régiment *de Salis-Soglio* emporta les *retranchements de Pierre-Louque*, dans une attaque d'une incroyable audace qui lui coûta plus de la moitié de son effectif. Le *colonel de Salis* y tomba à la tête de son régiment. Les régiments *de Diesbach*, *de Courten*, *La Cour au Chantre*, *de Bettens*, se couvrirent de gloire à *Raucoux*, à *Lawfeld*. En Italie, les régiments suisses d'Espagne, *Wirz*, *Tschudi*, *de Reding*, *de Sury*, *Aregger*, chassèrent les Autrichiens de *Modène*, les arrêtaient à *Guastalla*, à *Rottofredo*, à la célèbre *retraite de Plaisance*.

La guerre de Sept ans épargna la Hollande. Ailleurs, les régiments suisses de France s'illustrèrent en Saxe, en Westphalie, en Silésie, aux Baléares, aux Antilles. Les batailles de *Hastenbeck*, de *Clostercamp*, de *Rosbach*, de *Sondershausen*, *Bergen*, *Créfeld*, *Corbach*, valurent aux régiments suisses

de Planta, de Diesbach, de Reding, Waldner, de Castella, de Courten, de Boccard, aux Gardes-suisse de France, l'admiration de Frédéric le Grand, du maréchal de Broglie, du duc de Cumberland, du maréchal duc de Richelieu.

En parlant du *général Hirzel*, de Zurich (1672-1755), le Dr Kleyntjens laisse entendre qu'il parvint à se faire nommer général d'infanterie (le plus haut grade de l'armée néerlandaise après celui de feld-maréchal, réservé au duc de Brunswick), malgré des plaintes sans cesse renouvelées sur les grades de faveur qu'il distribuait aux officiers de sa parenté. Il insiste sur le fait qu'aucun Suisse n'obtint ce grade en Hollande, ni avant ni après Hirzel, ce qui est inexact, car nous verrons *Guillaume de Constant-Villars*, de Lausanne, nommé général d'infanterie en 1828. D'autres généraux suisses sont arrivés au grade suprême dans les armées de grandes puissances : maréchal de France, général feld-maréchal (en Autriche), général en chef (en Russie).

Hirzel était membre du Grand Conseil de Zurich, baron d'Empire, et nous n'avons connaissance d'aucun motif de plainte à son sujet. Il est mort à 83 ans, couvert des blessures de ses campagnes d'Italie et des Flandres. L'abbé Girard, dans son *Histoire des officiers suisses qui se sont distingués au service étranger* (Fribourg 1781), lui rend ce témoignage (II, p. 27) : « Sa valeur, son activité, son expérience, lui ont assuré une place parmi les grands hommes que la Suisse a produits. Cette République a donné peu de sujets qui aient soutenu plus dignement sa gloire. »

Les six années qui s'étaient écoulées entre la paix d'Aix-la-Chapelle et le commencement de la guerre de Sept ans, avaient eu les mêmes conséquences, pour les Pays-Bas, que la période d'avant la guerre de succession d'Autriche. On oublia que la paix n'exclut pas la vigilance, et que les nations qui dorment sont asservies sans lutte. Comme avant 1742, la préparation à la guerre se relâcha, la tranquille existence des garnisons désarma les énergies. Les funestes résultats de cet état d'esprit

ne se firent pas attendre : la marine et l'armée en furent les victimes. La guerre d'Autriche avait obligé les Etats généraux à renforcer brusquement leur défense militaire. En vertu de la Pragmatique Sanction, ils étaient tenus de fournir 20 000 hommes en cas de guerre. Les Hollandais qui avaient peu d'enthousiasme pour le métier des armes, n'étaient pas disposés à s'engager. Il avait fallu, une fois de plus, s'adresser au Corps helvétique, pour obtenir de porter à 21 000 hommes l'effectif de ses régiments de Hollande, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

En 1750, le danger passé, toutes les compagnies suisses furent réduites à 150 hommes, les régiments *de Chambrier* et *de Budé* réformés. Celui *de Graffenried* subit le même sort en 1751, et les unités des six régiments maintenus en service furent réduites à 100 hommes chacune. Les Gardes-suissees ne comptèrent plus, dès 1752, que deux bataillons de 400 hommes chacun.

(A suivre.)

Dr J. KLEYNTJENS
revu et complété
par le major P. de Vallière